



Mercedes-Benz

Information presse

9 juin 2023

Conduite automatisée conditionnelle : Mercedes-Benz DRIVE PILOT disponible aux États-Unis grâce à la certification californienne

- Mercedes-Benz DRIVE PILOT désormais certifié dans l'État de Californie.
- Conduite automatisée conditionnelle SAE de niveau 3 approuvée en Californie pour les véhicules de série.
- DRIVE PILOT disponible aux États-Unis pour les modèles Classe S et EQS de l'année modèle 2024, les premières voitures étant livrées aux clients fin 2023.

Stuttgart/Sacramento. Mercedes-Benz a annoncé aujourd'hui que son système DRIVE PILOT, leader de sa catégorie dans la conduite automatisée conditionnelle SAE de niveau 3¹, a reçu la certification des autorités de l'État de Californie. Avec cette étape importante, Mercedes-Benz est le premier constructeur automobile autorisé à introduire un tel système dans un véhicule de série destiné à être utilisé sur les autoroutes publiques de l'État le plus peuplé des États-Unis. DRIVE PILOT sera disponible sur le marché américain en option sur les modèles Mercedes-Benz Classe S et EQS de l'année modèle 2024, les premières voitures étant livrées aux clients à la fin de l'année 2023. L'État du Nevada a déjà confirmé la conformité du système avec les réglementations de l'État en janvier 2023, et Mercedes-Benz a l'ambition d'étendre la disponibilité de ce système révolutionnaire à d'autres marchés.

"Mercedes-Benz DRIVE PILOT est le seul système SAE de niveau 3 au monde à bénéficier d'une homologation internationale. Il repose sur des bases très solides et établit de nouvelles normes industrielles. DRIVE PILOT utilise une architecture de véhicule très sophistiquée basée sur la redondance avec une multitude de capteurs permettant une conduite automatisée conditionnelle confortable et sûre. La certification par les autorités de Californie et du Nevada confirme une fois de plus que la redondance est une approche sûre et donc la bonne.

Markus Schäfer, membre du Conseil d'Administration de Mercedes-Benz Group AG, Directeur de la technologie, Responsable du développement et de l'approvisionnement.

1 Niveau 3 SAE : la fonction de conduite automatisée prend en charge certaines tâches de conduite. Toutefois, un conducteur est toujours nécessaire. Le conducteur doit être prêt à prendre le contrôle du véhicule à tout moment lorsque le véhicule lui demande d'intervenir.

Mercedes-Benz AG | 70546 Stuttgart | P +49 711 17 0 | F +49 711 17 2 22 44 | dialog@mercedes-benz.com | www.mercedes-benz.com

Mercedes-Benz AG, Stuttgart, Allemagne | Domicile et tribunal d'enregistrement : Stuttgart, numéro de registre du commerce : 762873

Président du conseil de surveillance : Bernd Pischetsrieder

Conseil d'administration : Ola Källenius, président ; Jörg Burzer, Renata Jungo Brüngger, Sabine Kohleisen, Markus Schäfer, Britta Seeger, Hubertus Troska, Harald Wilhelm

Les chiffres sont fournis conformément à la réglementation allemande "PKW-EnVKV" et ne s'appliquent qu'au marché allemand. De plus amples informations sur les chiffres officiels de la consommation de carburant et les émissions spécifiques officielles de CO₂ des voitures particulières neuves sont disponibles dans le guide de l'UE intitulé "Informations sur la consommation de carburant, les émissions de CO₂ et la consommation d'énergie des voitures neuves", qui peut être obtenu gratuitement auprès de tous les concessionnaires, de DAT Deutsche Automobil Treuhand GmbH et sur le site www.dat.de.

DRIVE PILOT : système SAE de niveau 3 pour la conduite conditionnellement automatisée

Au cours d'un trajet conditionnellement automatisé, DRIVE PILOT permet au conducteur de ne plus penser à la circulation et de se concentrer sur certaines activités secondaires². Lorsque DRIVE PILOT est actif, des applications peuvent être activées sur l'écran central intégré du véhicule, alors qu'elles sont normalement bloquées pendant la conduite.

Sur les tronçons d'autoroute appropriés et en cas de forte densité de circulation, DRIVE PILOT peut proposer de prendre en charge la conduite dynamique, jusqu'à une vitesse de 40 mph. Les boutons de commande nécessaires sont situés sur la couronne du volant, à gauche et à droite, au-dessus des cavités pour le pouce. Lorsque les conditions sont réunies, le système indique la disponibilité des boutons de commande. Lorsque le conducteur active DRIVE PILOT, le système contrôle les fonctions suivantes.

La vitesse et la distance sont prises en compte et le véhicule est guidé sans effort dans sa voie de circulation. Le profil de l'itinéraire, les événements survenant sur l'itinéraire et les panneaux de signalisation sont pris en considération. Le système réagit également aux situations de trafic inattendues et les gère de manière autonome par des manœuvres d'évitement dans la voie ou par des manœuvres de freinage, par exemple.

Si le conducteur ne reprend pas le contrôle, même après une invitation de plus en plus pressante et l'expiration du délai de reprise (par exemple, en raison d'un grave problème de santé), le système freine le véhicule jusqu'à l'arrêt de manière contrôlée tout en allumant les feux de détresse. Une fois le véhicule à l'arrêt, le système d'appel d'urgence Mercedes-Benz est activé et les portes sont déverrouillées pour que le véhicule soit accessible aux premiers intervenants.

"Nous sommes extrêmement fiers de poursuivre notre leadership en matière de conduite automatisée conditionnelle de niveau 3 et de rester à la pointe de l'innovation sur le marché américain avec la certification en Californie. Ce système qui change la donne souligne notre ambition d'être à la pointe de la sécurité et de la technologie, et offre un confort inégalé à nos clients en leur redonnant du temps tout en leur permettant de naviguer en toute sécurité sur les autoroutes encombrées d'aujourd'hui."

Dimitris Psillakis, Président-directeur général de Mercedes-Benz USA

La redondance, le facteur clé de la sécurité des opérations

La priorité absolue de Mercedes-Benz lors de l'introduction d'un tel système est la sécurité, ce qui implique des exigences élevées en matière de fiabilité opérationnelle. DRIVE PILOT s'appuie sur les capteurs qui analysent l'environnement et font partie du système d'assistance à la conduite. De plus, il comprend des capteurs supplémentaires que Mercedes-Benz considère comme indispensables à la sécurité de la conduite automatisée sous conditions. Il s'agit notamment du LiDAR, d'une caméra dans la lunette arrière et de microphones pour la détection des véhicules d'urgence, ainsi que d'un capteur d'humidité de la chaussée dans le passage de roue. Un véhicule équipé du système DRIVE PILOT en option dispose également d'actionneurs de direction et de freinage redondants et d'un système électrique embarqué redondant, de sorte qu'il reste manœuvrable même en cas de défaillance de l'un de ces systèmes et qu'un transfert de responsabilité au conducteur peut être assuré en toute sécurité.

Perspectives d'avenir : La coopération est un élément essentiel de la stratégie de Mercedes-Benz

Mercedes-Benz se concentre sur la conduite automatisée conditionnelle de niveau 3, avec pour objectif ultime de conduire, dans sa version finale, jusqu'à 130 km/h. Une redondance supplémentaire dans les modalités de détection garantira que le système réponde aux normes de sécurité Mercedes-Benz les plus strictes. Pour atteindre cet objectif, la société s'est associée à des acteurs de premier plan tels que NVIDIA et Luminar, qui complètent parfaitement la liste existante des coopérations de premier ordre avec des entreprises technologiques de pointe. Cette dernière réalisation de Mercedes-Benz marque une étape importante pour la conduite automatisée. Le niveau d'ambition de l'entreprise évoluera au gré des partenariats et de ce qui sera possible d'accomplir à l'avenir.

² Les activités secondaires du conducteur qui sont légalement autorisées dépendent des réglementations nationales en matière de circulation routière.

Contact :

Alexandros Mitropoulos, téléphone : +49 (0) 176 30996021, alexandros.mitropoulos@mercedes-benz.com

De plus amples informations sur **Mercedes-Benz** sont disponibles sur le site www.mercedes-benz.com. Les informations presse et les services numériques destinés aux journalistes sont disponibles sur notre plateforme en ligne **Mercedes-Benz Media** : media.mercedes-benz.com. Pour en savoir plus, consultez notre compte Twitter **@MB_Press** : www.twitter.com/MB_Press.

Mercedes-Benz AG en bref

Mercedes-Benz AG fait partie de Mercedes-Benz Group AG avec un total d'environ 170 000 employés dans le monde et regroupe les activités mondiales de Mercedes-Benz Cars et Mercedes-Benz Vans. Ola Källenius est Président du Conseil d'Administration de Mercedes-Benz AG. La société se concentre sur le développement, la production et la vente de voitures particulières, de véhicules utilitaires et de services liés aux véhicules. En outre, l'entreprise aspire à devenir leader dans les domaines de la mobilité électrique et des logiciels pour véhicules. Le portefeuille de produits comprend la marque Mercedes-Benz avec les marques Mercedes-AMG, Mercedes-Maybach, Mercedes-EQ, la Classe G ainsi que les produits de la marque smart. La marque Mercedes me offre l'accès aux services numériques de Mercedes-Benz. Mercedes-Benz AG est l'un des plus grands fabricants mondiaux de voitures particulières de luxe. En 2022, la marque a vendu environ deux millions de voitures particulières et 415 300 vans. Dans ses deux secteurs d'activité, Mercedes-Benz AG étend continuellement son réseau de production mondial avec environ 35 sites de production sur quatre continents, tout en se préparant à répondre aux exigences de la mobilité électrique. Dans le même temps, l'entreprise construit et étend son réseau mondial de production de batteries sur trois continents. La durabilité étant le principe directeur de la stratégie Mercedes-Benz et pour l'entreprise elle-même, cela signifie créer une valeur durable pour toutes les parties prenantes : pour les clients, les employés, les investisseurs, les partenaires commerciaux et la société dans son ensemble. La base en est la stratégie commerciale durable du groupe Mercedes-Benz. L'entreprise assume ainsi la responsabilité des effets économiques, écologiques et sociaux de ses activités commerciales et examine l'ensemble de la chaîne de valeur.